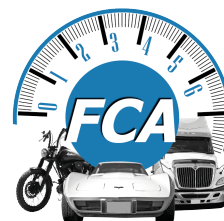


Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L



NOM DU CONTROLEUR	GUILLAUME GUERIN
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	060Z8067 <i>Guillaume Guerin</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	AUTO-CONTROL VERBERIE 7 RUE DE COMPIEGNE 60410 - VERBERIE
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	L060Z255
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	02/10/2025
AUDITEUR TECHNIQUE	JEREMIE CHEFDEVILLE <i>Jeremie Chefdeville</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR

Nombre de non conformité mineure (NC)	2	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
---------------------------------------	---	---	---

Commentaires

DECISION : FAVORABLE	PROCHAIN AUDIT AVANT LE : 02/10/2027
----------------------	--------------------------------------

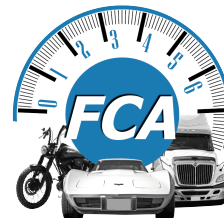
Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L

Contrôleur : GUILLAUME GUERIN



VÉHICULE SUPERVISÉ

N° d'immatriculation du véhicule : DD-625-MF

Catégorie de véhicule : L3e

Energie : ES

Date de mise en circulation :

N° PV :

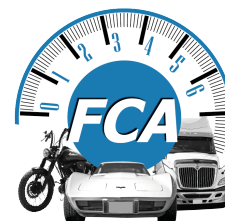
25700195

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
25700157	19/06/2025	RAS
25700158	21/06/2025	RAS
25700162	27/06/2025	RAS
25700165	02/07/2025	RAS
25700168	02/07/2025	RAS
25700187	27/08/2025	RAS
25700192	10/09/2025	RAS
25700191	12/09/2025	RAS
25700193	13/09/2025	RAS
25700195	02/10/2025	RAS

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L

Contrôleur : GUILLAUME GUERIN



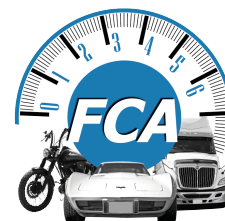
RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES		
Généralités		CONFORME
CONTENU DES PROCES VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	1.2.0.4. - Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique	
	➤ 0.1.1. Plaques d'immatriculation : inclinaison non vérifié	NON CONFORMITÉ
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
GENERALITES		CONFORME
Préparation		CONFORME

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules de catégorie L

Contrôleur : GUILLAUME GUERIN



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE		
SUIVI DU CONTRÔLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	Fonction 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	Fonction 2 - Direction	CONFORME
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis 2.3.6.4. - Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique ➤ 6.1.2. Reservoir et conduites de carburant : le contrôleur n'a pas vérifié le bon fonctionnement du bouchon reservoir	NON CONFORMITÉ
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME
	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
MODALITES FINALES		CONFORME

L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.